



Département de la Loire
Arrondissement de Montbrison
Canton de Montrison

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MARS 2025

Présents : MONTAGNE Jean Philippe, GRIOT Jean, GENEVRIER Daniel, JAANS Marie-Lise, BOUCHET Christian, RANC Mireille, BLANC Frédéric, BEYSSON Marie-Jeanne

Excusés : BROSSETTE Sylvain, MONIER Jean-Luc

Secrétaire de séance : RANC Mireille

1/ Approbation du procès-verbal du conseil du 24/01/25 :

Il est approuvé à l'unanimité.

2/ Vote des taux d'imposition 2025 :

Il est proposé au Conseil Municipal de maintenir les taux d'imposition des taxes directes locales comme en 2024 soit :

- Foncier Bâti : 26,60 %
- Foncier Non Bâti : 37,85 %
- Taxe d'Habitation : 10,17 %

3/ Compte Financier Unique 2024 :

Fonctionnement : la section fait apparaître un excédent de 262 350,99 € qui sera affecté en excédent de fonctionnement reporté en 2025.

Investissement : la section fait apparaître un excédent de 209 692,96 € qui sera repris en 2025.

Le Compte Financier Unique 2024 est approuvé à l'unanimité.

4/ Budget Primitif 2025 :

Fonctionnement : la section s'équilibre en dépenses et recettes à la somme de 451 673,27 €

Investissement : la section s'équilibre en dépenses et recettes à la somme de 516 000,94 €

Le Budget Primitif 2025 est approuvé à l'unanimité.

5/ Admissions en non-valeur :

Le Maire informe le conseil municipal de la demande de la trésorerie qui souhaite que soient présentés en non-valeur différents restes dûs pour un montant de 92,44 €. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'émettre en non-valeur ces restes dûs pour un montant total de 92,44 €. Une délibération est prise en ce sens.

6/ Poste secrétariat :

Le contrat de la secrétaire se termine le 31 mars 2025 et arrive au terme de six ans consécutifs. Il est proposé de lui faire un contrat à durée indéterminée à compter du 1^{er} avril 2025 aux mêmes conditions actuelles.

7/ Terrasse pour deuxième appartement maison BOUST :

Un devis a été demandé à l'entreprise RONAT d'Estivareilles. Le conseil décide de donner son accord. Le montant s'élève à 5 556 €.

8/ Aide de Domenico CAMBISE :

Le conseil décide d'attribuer un bon cadeau au restaurant La Calèche de St Bonnet Le Château en remerciements de l'aide apportée par Domenico CAMBISE pour le chantier du deuxième appartement de la maison BOUST.

9/ Mutuelle Région :

L'étude des propositions est toujours en cours.

10/ Bail épicerie :

Le conseil propose d'établir un bail avec l'association « L'épicerie du village ». La mairie de Boisset va être contactée pour savoir comment elle a procédé.

Le Président de séance :
Jean-Philippe MONTAGNE

La secrétaire de séance :
Mireille RANC